



Besançon, le 14 novembre 2016

à

Mme les Professeures

MM les Professeurs de Technologie

Rectorat

Inspection
pédagogique
régionale

IA-IPR

STI

M. José CANIVET

M. Jean-Marc TOCHON

Dossier suivi par
Elodie COTTET

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26
Mél.

elodie.cottet
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Comme nous l'avons déjà évoqué lors de nos journées académiques sur la technologie au collège, la mise en place des CEMTEC (Centre de Mutualisation pour la Technologie au Collège) apporte une réponse à la demande d'un grand nombre d'entre vous : la mutualisation des pratiques et les échanges entre professeurs d'un même bassin, les travaux collaboratifs, la définition des stratégies pédagogiques dans le cadre de la réforme du collège etc. Dispositif complémentaire au plan académique de formation, ce dispositif de formation mobilise encore cette année plus de 900 journées stagiaires.

Pour cette troisième année de fonctionnement, nous comptons sur la participation de tous les professeurs de technologie. La participation à ces réunions, organisées dans l'année sur 3 journées, est envisagée sous la forme d'une convocation à un stage de la DIFOR, avec frais de déplacement. Dans ce cadre, tous les professeurs sont convoqués par les animateurs désignés par le CEMTEC. Cette convocation a un caractère obligatoire, puisqu'il s'agit réellement de jours de formation continue, à destination des enseignants. L'inspection pédagogique sera cette année, encore davantage soucieuse de la présence de tous, afin de ne pas perdre de moyens de formation, moyens très importants, délégués à la technologie et à la mise en place de la réforme. Le cycle 3 faisant aussi l'objet de moyens spécifiques Réforme du collège.

En vue de la mise en place de la première réunion, avant fin décembre autant que possible, nous vous remercions de bien vouloir envisager rapidement, après échange entre collègues d'un même Cemtec, une date de réunion et le collège accueillant cette première rencontre, après aval du Chef d'établissement concerné. La Difor établira la liste des professeurs et les convoquera en conséquence. (les animateurs ont la procédure)

Pour des raisons de fonctionnement en groupe d'échange et de production d'outils pédagogiques, la carte des CEMTEC a été modifiée, et sera transmise dès que possible. Ce dispositif passe ainsi de 20 à 15 CEMTEC. Il reste quelques animateurs à identifier, nous vous remercions de faire cette proposition à l'issue de la première rencontre.

Mise en place et pilotage des CEMTEC (1^{ère} réunion):

- Choix collégial de l'animateur du CEMTEC
- Choix des thématiques envisagées pour la (les) prochaine (s) réunion (s).
- Dates et lieu des deux autres rencontres
- Compte rendu à transmettre par mail aux Référents pédagogiques

Dans le cadre de la réforme du collège et des évolutions pédagogiques et organisationnelles nous vous demandons en priorité d'aborder, pour cette année, les problématiques suivantes :

- Echanges sur le cycle 3 et la mise en place de l'EST. (Profiter des stages EST Cycle 3 en cours d'année, pour travailler à l'évaluation par compétences)
- Cycle 4 : proposer en fin d'année, une progression par année (5^{ème} à la 3^{ème}), par compétences, par niveau de difficultés (cf repères de progressivité), à partir de l'utilisation de l'outil excel ou autres. Les équipes doivent s'emparer de ces outils et

élaborer une grille croisée – compétences du socle / critères observables -pour permettre une évaluation par compétences à travers des observables. Le travail proposé consiste donc à réfléchir à des séquences qui permettront de mettre en activité les élèves, au vu de chacune des compétences du socle en technologie.

- Identifier des supports ou des systèmes qui peuvent permettre l'apprentissage des objets connectés et l'informatique en collaboration avec les enseignements de mathématiques, produire les séquences en relation.
- Lecture commune des sujets zéro du DNB



Pour mémoire, ces journées de réunion sont destinées à définir des objectifs de travail au groupe, de valider des travaux. Il est donc nécessaire que chacun s'engage à produire à distance, entre les réunions, les activités envisagées en commun.

2/2

L'ensemble de ce travail sera déposé au fur et à mesure sur la plateforme ENOE, et sur les sites EST et TS2I pour les plus aboutis. Il est plus que jamais nécessaire de publier les travaux des CEMTEC afin de donner des idées à chacun (e).

L'inspection pédagogique pourra à la demande des animateurs envisager une rencontre avec chacun des CEMTEC pour apporter des réponses spécifiques, dès lors que la date de la rencontre sera arrêtée en commun. En priorité pour la deuxième réunion.

D'emblée, nous vous remercions de votre engagement, individuel et commun, pour permettre à tous de construire et de partager des ressources essentielles pour réussir cette évolution de la technologie au collège.

Les IA-IPR STI

José Canivet – Jean-Marc Tochon